



Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.commerce-exterieur.gouv.fr

Paris, le 21 mars 2014
N°553

UBIFRANCE et Fer de France s'unissent pour aider les entreprises françaises de la filière ferroviaire à se développer à l'international

Henri BAÏSSAS, Directeur Général Adjoint d'UBIFRANCE, l'Agence française pour le développement international des entreprises et Pierre MONGIN, Président de Fer de France, ont signé, vendredi 21 mars 2014, en présence de Nicole BRICQ, Ministre du Commerce Extérieur, une convention pour **accompagner les entreprises de la filière ferroviaire française dans leur développement international**. Ce partenariat est conclu pour une durée de deux ans.

La filière ferroviaire constitue un marché de dimension mondiale dans un environnement très concurrentiel où les acteurs français jouissent d'une notoriété internationalement reconnue. La France est la 2^{ème} puissance ferroviaire européenne avec un chiffre d'affaires de 4,24 Mds d'euros en 2013 et 4% des parts de marché mondiales dans le domaine.

Cette convention doit permettre de renforcer l'image de l'excellence française à l'international, et la visibilité des marchés porteurs pour les acteurs de la filière ferroviaire française qui comporte plusieurs grands champions et de nombreuses PME et ETI. **Elle contribuera à l'objectif fixé par la Ministre d'augmenter nos exportations ferroviaires de 30% d'ici 2017.**

UBIFRANCE et Fer de France unissent leurs forces pour répondre aux besoins des entreprises à l'international, notamment :

- 1- l'organisation de pavillons français sur les salons internationaux** et de rencontres professionnelles à l'étranger, sous la forme de **rencontres BtoB** (missions de découverte de marché, rencontres acheteurs, colloques) permettant aux entreprises de la filière ferroviaire française de présenter leur offre et savoir-faire auprès des prescripteurs publics et privés de la filière concernée. Des services supplémentaires, spécifiques aux entreprises de la filière, pourront être définis de concert.
- 2- La création d'un site vitrine de l'offre ferroviaire française à l'export**
UBIFRANCE et Fer de France ont développé le site internet www.french-rail-industry.com en anglais visant à présenter l'offre française du secteur ferroviaire aux donneurs d'ordre étrangers. Ce site recense la présentation de chaque entreprise, des exemples de réalisations, la présence française sur les grands salons étrangers.

Ce site portail sera partenaire de la démarche VIVAPOLIS, Fer de France devenant l'un des partenaires majeurs pour le volet « mobilité durable » de l'offre française dans le domaine de la ville durable.

- 3- Un accompagnement personnalisé à l'international pour les entreprises** de la filière ferroviaire française, à travers notamment la mise en place d'un plateau technique export. Des ingénieurs d'affaires et chefs de projets techniques ayant une expérience dans le ferroviaire à l'international seront mis à la disposition des PME. Ce projet, porté par la Fédération de l'Industrie Ferroviaire, a reçu le soutien du programme des investissements d'avenir. UBIFRANCE sera associée pour mettre en relation les entreprises avec les donneurs d'ordre à l'étranger.
- 4- Promotion des Volontaires Internationaux en Entreprise (VIE) :**
Fer de France contribuera à la promotion de la formule VIE afin d'accompagner ses membres dans leur développement à l'international et examinera l'opportunité de financer des volontaires internationaux en entreprise.
- 5- Création de « clubs Pays filière ferroviaire »**
A l'instar de ce qui se fait dans d'autres filières, comme par exemple dans le domaine de la santé, Fer de France et UBIFRANCE envisagent de créer ensemble un « club Pays » dans quelques pays considérés comme stratégiques pour la filière ferroviaire française. L'objectif est de partager l'information entre pairs sur un territoire donné à l'occasion de séminaires organisés par le bureau UBIFRANCE dans le pays visé, de définir une stratégie commune sur le marché visé (campagne de communication, actions de présence auprès des grands donneurs d'ordre, ...) et de faciliter l'accès du marché à de nouveaux entrants.

La concrétisation de ce partenariat sera visible rapidement, notamment à l'occasion du salon mondial de l'industrie ferroviaire INNOTRANS qui se tiendra à Berlin, en septembre 2014.

Contact presse :

Cabinet Nicole BRICQ :

Perrine DUGLET : 01 53 18 46 89 – perrine.duglet@cabinets.finances.gouv.fr

UBIFRANCE

UBIFRANCE, l'Agence française pour le développement international des entreprises, est un établissement public industriel et commercial placé sous la tutelle du ministre de l'Economie et des Finances, du ministre du Commerce extérieur et de la Direction Générale du Trésor.

UBIFRANCE dispose d'un réseau de plus de 1400 collaborateurs multiculturels en France et dans le monde - 80 bureaux présents dans 70 pays - dédié à l'accompagnement des PME et ETI à l'export.

UBIFRANCE est également le gestionnaire de la formule V.I.E (Volontariat International en Entreprise). www.ubifrance.fr

Fer de France :

Créée en 2012, Fer de France est une jeune structure qui fédère l'ensemble des acteurs publics et privés du rail : pouvoirs publics, autorités organisatrices, opérateurs de transport de passagers et de marchandises, gestionnaires d'infrastructures, industriels et entreprises d'ingénierie. Ses membres sont : Alstom, l'ARF (Association des Régions de France), Eurotunnel, la FIF (Fédération des Industries Ferroviaires), le GART (Groupement des Autorités Responsables de Transport), le Ministère délégué aux transports, la RATP, RFF (Réseau Ferré de France), la SNCF, Syntec-Ingénierie et l'UTP (Union des Transports Publics et ferroviaires). Fer de France représente plus de 30 milliards de chiffre d'affaires ferroviaire estimé et environ 340 000 emplois. Fer de France est le stimulateur d'actions d'une filière ferroviaire solidaire, globale et innovante au service de la dynamique

des territoires et du développement international. En France, Fer de France impulse une dynamique favorable à la compétitivité de l'écosystème ferroviaire pour soutenir la croissance et l'emploi. Fer de France est présidé depuis le 24 septembre 2013 par Pierre Mongin, également Président-Directeur général de la RATP.

Contacts :

- Fer de France : Alain BULLOT / 01 55 31 82 30
- UBIFRANCE : Clément MOULET/01 40 73 35 31